NOTICES NÉCROLOGIQUES



Hommage au professeur Jean-Denis Gagnon (1936 – 2024)

Le professeur honoraire Jean-Denis Gagnon, né à Montréal le 1^{er}décembre 1936, est décédé le 5 mai 2024 suite à une longue maladie. Après des études classiques au Collège de Montréal, il s'inscrivait à la Faculté de droit en septembre 1958 et obtenait sa licence en droit (LL. L.) en mai 1961. Il a ensuite poursuivi des études supérieures pour l'obtention du D.E.S. en droit public en novembre 1964.

Devenu avocat en 1964, Jean-Denis Gagnon est nommé conseiller technique et juridique à la Confédération des Syndicats Nationaux. Puis, à la suite d'une rencontre qui va le marquer toute sa vie, il fait la connaissance d'un professeur américain qui lui propose de joindre le corps professoral de la Faculté de droit de l'Université Haïlé Sélassié 1^{er}, à Addis-Abeba en Éthiopie. De 1966 à 1968, il va enseigner en anglais le droit du travail des États-Unis à des étudiants qui parlent l'amharique ou le tigré. Ce fut un beau défi qu'il releva avec brio.

De retour au Québec, Jean-Denis Gagnon reprend en 1969 sa pratique du droit du travail et le doyen Jean Beetz lui offre un poste de professeur à la Faculté de droit ainsi qu'à l'Institut de recherche en droit public. Il donne d'abord, au pied levé, un premier cours de droit administratif général à une classe de 300 étudiants (dont je faisais partie), à une époque où ce domaine du droit était peu développé. Mais son principal champ d'intérêt demeurera le droit du travail, domaine qu'il va enseigner jusqu'à sa retraite en 2003 et qui fera de lui un expert au Québec.

En 1970, Jean-Denis Gagnon est nommé arbitre de griefs et, à ce titre, il rédigera un grand nombre de

décisions arbitrales. Il sera même arbitre en chef dans le secteur des affaires sociales. En 1977, il agit comme secrétaire de la Commission Martin-Bouchard concernant les relations du travail dans les secteurs public et parapublic. Au cours des années 1987-1989, il préside une commission d'enquête portant sur des allégations d'abus sexuels sur des enfants résidant dans un centre d'accueil de la région de Montréal. Soulignons qu'il fut également membre, au cours des années 1990-1991, du Bureau fédéral d'information des consommateurs sur la mise en œuvre de la taxe sur les produits et services.

La carrière de professeur de droit de Jean-Denis Gagnon s'étend de janvier 1969 à 2003. Je retiens qu'il a donné de nombreux cours à des milliers d'étudiants et qu'il a été président de l'Association des professeurs de droit du Canada en 1984-1985. Il a écrit de nombreux articles sur le droit administratif et les relations du travail. Il fut, à ma connaissance, le premier à suggérer l'enseignement de la *common law* à la Faculté.

Jean-Denis Gagnon était un grand amateur de musique classique et il aimait lui-même chanter comme ténor dans diverses églises de Montréal. Retraité, il resta attaché à son alma mater et continua pendant quelques années à donner le cours de droit administratif général, toujours autant apprécié par les étudiants. Ses funérailles ont été célébrées le samedi 1er juin 2024 à l'église Notre-Dame-des-Neiges. Enfin, je tiens à souligner que je garde de Jean-Denis Gagnon un souvenir impérissable car il fut mon professeur, mon collègue et surtout mon ami.